

Pétition

P-532

Service du Conseil municipal

18 NOV. 2024

Décision :

Traité par :

Pour protéger la population contre le bruit et le trafic : des mesures d'accompagnement dès l'ouverture de la route des Nations

à l'attention du Conseil Municipal de la Ville de Genève, du Conseil Municipal de la Ville du Grand-Saconnex et du Grand Conseil de la République et Canton de Genève

Considérant que :

- La nouvelle route des Nations promet d'amener 20'000 véhicules/jour au centre-ville avec des nuisances importantes (bruit, pollution, insécurité, transit, etc.) pour les riverains des quartiers de Montbrillant, Petit-Saconnex ou encore des Grottes ainsi que ceux du Grand-Saconnex ;
 - Le trafic et les nuisances déjà importantes sur les avenues Guiseppa-Motta, Hoffmann, de France, sur la route de Ferney et dans le quartier des organisations internationales ;
 - La non-coordination de l'ouverture de la ligne de tram Nations-Grand-Saconnex qui doit être mise en service en 2026
 - En mars 2017, un accord a été conclu entre des associations et l'Etat concernant des mesures d'accompagnement censées être mises en application dès l'ouverture de la route des Nations.
- ➔ La fermeture dans les plus brefs délais de la route de Ferney sans attendre le chantier du tram, afin d'éviter une augmentation du trafic par le biais d'une double pénétrante ;
 - ➔ La mise en place de radars punitifs pour la vitesse et informatifs pour le bruit dans les quartiers adjacents ;
 - ➔ La mise en place de plans de circulation avec sens uniques pour éviter que du trafic de transit ne percole à travers les quartiers (Vermont, Montbrillant, Grottes, Petit- et Grand-Saconnex, etc.)
 - ➔ La mise en zone de rencontre (20km/h) de secteurs sensibles (écoles, p. ex.) à Montbrillant, Petit-Saconnex, Les Grottes et au Grand-Saconnex,
 - ➔ La mise en zones 30km/h de la place des Nations, av. Giuseppe-Motta, rue Hoffmann, av. Wendt, etc. ;
 - ➔ Une régulation des feux plus favorable aux piétons et aux vélos dans les quartiers adjacents.

Nous demandons :

Feuille à renvoyer (même incomplète) au plus vite mais avant le 30 avril 2024 au plus tard à : Les Vert-e-s genevois-es, 14 rue des Voisins, 1205 Genève / Actif-traffic, Case Postale, Rue des Savoises 15/1211, 8 Genève

Pétition également disponible en ligne : <https://act.campax.org/petitions/des-mesures-d-accompagnement-des-l-ouverture-de-la-route-des-nations-1>



actif-traffic
En avant toute !



PRO VELO
GENÈVE

Laurence Corpatoc

solidarités
Genève



Parti socialiste
Ville de Genève